

Impôt sur le revenu

Je veux être sûr de bien comprendre le ministre des Finances. Dit-il que cette société peut agir ainsi, une société qui, chaque année, fait des centaines de millions de dollars de bénéfices et qui a profité du travail des habitants de cette ville pendant des dizaines d'années, et qu'il n'y a rien que le gouvernement du Canada puisse faire pour l'en empêcher?

Le ministre a répondu:

Monsieur le président, la réponse est non.

C'est une réponse bien typique. Ils ne peuvent rien faire. Ils restent simplement là assis à tenir leurs banquettes bien chaudes. S'ils avaient du cœur au ventre, ils convoqueraient le président de l'INCO et le président de la Falconbridge. Ils leur diraient de ne mettre personne à pied. Ils essaieraient de trouver avec eux des façons et des moyens de réduire leurs niveaux de production de nickel et de cuivre. Ils leur diraient qu'il n'est pas dans les meilleurs intérêts du Canada de mettre 3,400 travailleurs à pied, qu'ils devraient garder ces travailleurs. Il faudrait planifier ce secteur de l'économie.

Au Canada, nous avons toujours absorbé les pertes de l'industrie minière jamais ses profits. Il est temps que le gouvernement commence à penser de façon sérieuse à planifier l'économie nationale en examinant tous les secteurs l'un après l'autre. Il pourrait ensuite présenter au Parlement un budget qui réponde aux besoins de ce secteur au lieu de ce genre de travail de rafistolage en vase clos.

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, vu la motion de clôture que le gouvernement a présentée aujourd'hui, je ne prendrai pas tout le temps auquel j'aurais droit dans ce débat de budget sur le bill C-11. Je suis certain qu'il y a beaucoup de députés, sinon en face, du moins de ce côté-ci, qui veulent présenter des suggestions et des recommandations. C'est leur devoir en tant que représentants de leur commettants.

On ne devrait pas étouffer une opposition soutenue à des mesures fiscales par une motion de clôture. En fait, lorsqu'elle est justifiée, une telle opposition est nécessaire et devrait être encouragée. Une opposition soutenue a été profitable par le passé et il ne serait pas difficile d'en rappeler de nombreux exemples.

Par exemple, le gouvernement n'aurait pas présenté la disposition concernant le report de l'impôt sur les gains en capital réalisés dans le cas de fermes familiales en 1972 ou 1973, n'eussent été les instances soutenues de nombreux députés de ce côté-ci. A ce sujet, nous sommes convaincus que le report qui est actuellement possible dans le cas des fermes familiales devrait être appliqué aussi aux exploitations détenues en association et constituées en sociétés.

Secondo, la clause de report de l'impôt sur les gains en capital s'ils sont réinvestis dans une entreprise analogue, ne figurerait pas dans le bill C-11, n'eût été l'intervention de députés de ce côté-ci de la Chambre. Un autre exemple est celui du report de certains montants d'argent provenant de paiements compensatoires s'ils sont réinvestis en-dehors d'une période de deux ans. Je suis convaincu que cette mesure ne figurerait pas, n'eussent été les instances faites par un certain nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre auprès du ministre des Finances. Je suis persuadé que cette disposition pourrait être et même devrait être étendue afin de s'appliquer à toutes les ventes forcées.

De notre côté de la Chambre, nous avons certainement beaucoup parlé de la nécessité d'offrir des stimulants fiscaux aux entreprises.

[M. Rodriguez.]

On trouvera un autre exemple dans l'élimination de la loi visant à imposer les versements de revenus gagnés au titre d'indemnités d'assurance-vie. Je reconnais que le gouvernement est revenu quelque peu en arrière sur cette disposition. Je suis persuadé qu'au cours des derniers mois, les députés de tous les partis représentés à la Chambre ont fait l'objet d'instances de la part de leurs électeurs. D'aucuns diront que bon nombre de ces instances émanaient de sociétés et de représentants d'assurances. J'ai, quant à moi, procédé à un relevé de mon courrier à ce sujet. Bien que certaines instances émanaient effectivement de sociétés et de représentants d'assurances, nombre d'entre elles provenaient d'un grand nombre de titulaires de polices d'assurance.

Cette disposition s'est révélée très avantageuse pour un grand nombre de gens, en particulier dans les milieux de la petite entreprise où la seule source d'appui dans bon nombre de cas est le seul fait qu'ils sont couverts par une assez forte police d'assurance sur laquelle ils peuvent compter. Quant à nous, le gouvernement devrait renoncer entièrement à cette mesure.

● (2152)

Une autre preuve qu'une opposition soutenue a été fort avantageuse pour les Canadiens est que la mesure législative sur les armes à feu est devenue beaucoup moins détestable que le prévoyait le gouvernement.

Pour ce qui est des recommandations au comité permanent au sujet du bill sur les dépenses électorales, je suis persuadé que quiconque examine le compte rendu constatera que les députés de ce côté-ci, notamment notre chef...

Une voix: Lequel?

M. Wise: Un député demande lequel? La chose est incontestable. Il n'y en a qu'un seul et avec un peu de chance, le député qui a fait cette remarque se retrouvera de ce côté-ci de la Chambre après les prochaines élections, tandis que le chef actuel de l'opposition (M. Clark) sera premier ministre du Canada. Il faut attribuer au chef de l'opposition le mérite d'avoir obligé le gouvernement à se rendre compte des lacunes de cette mesure législative.

Ce sont quelques-uns des gains réalisés par les Canadiens par suite de l'intérêt soutenu qu'une opposition vigilante apporte au débat. Bon nombre de ces gains sont encore insuffisants. Néanmoins, tous ceux qui ont été réalisés l'ont été grâce aux doléances répétées des députés de ce côté-ci de la Chambre.

Je n'ai rien à redire au sujet des encouragements que le ministre offre au milieu des affaires. Espérons que l'économie pourra se stabiliser suffisamment pour permettre aux entreprises de bénéficier de ces mesures. Jusqu'ici, elles n'ont pas jugé utile de le faire même si la plupart des encouragements apparaissaient dans le budget du 31 mars. L'avenir ne nous apparaît pas particulièrement prometteur en raison des contrôles toujours en vigueur, des dépenses gouvernementales sans précédent, d'un déficit sans précédent, du dollar dévalué à 90c. et des conflits qui s'étendent entre le gouvernement, les milieux d'affaires et le secteur ouvrier.

Par ailleurs, je saisis cette occasion qui m'est offerte d'applaudir le ministre des Finances d'avoir introduit la disposition permettant de différer l'impôt sur les plus-values dans le cas